

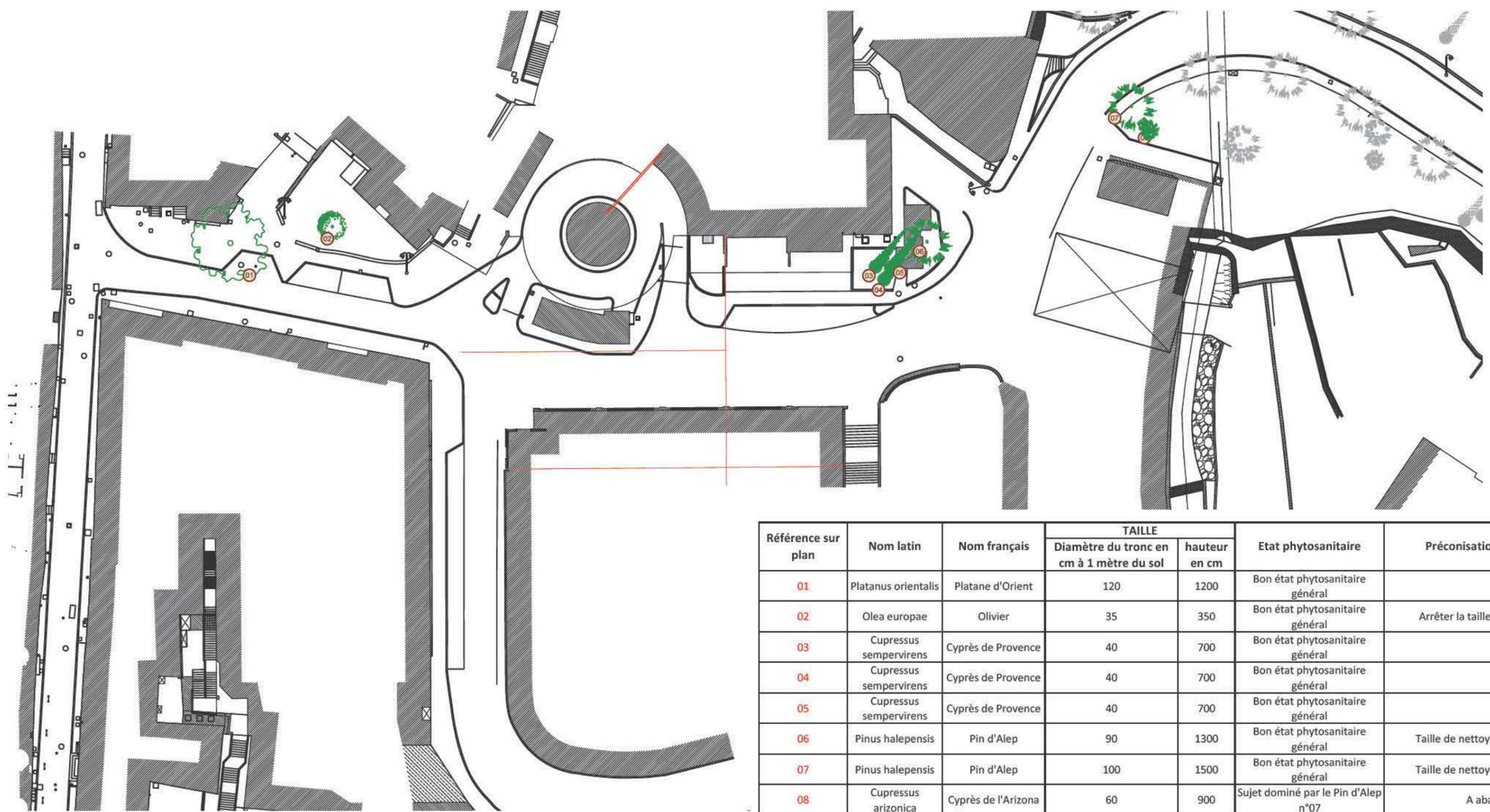


# Sommaire

- PC2 - Un plan masse des constructions à édifier ou à modifier.....2
  - Plan d'Etat des Lieux - Relevé Géomètre.....2
  - Plan des sujets conservés en place .....3
  - Plan des nouveaux sujets plantés .....4
  - Plan masse paysager .....5
  - Tableau de gestion du patrimoine arborée .....6
  
- PC4 - Une notice décrivant le terrain et présentant le projet.....7
  - Notice paysagère... 7
  - Palette végétale ..... 8

# PC2 - Un plan masse des constructions à édifier ou à modifier

## Plan d'Etat des Lieux - Relevé Géomètre

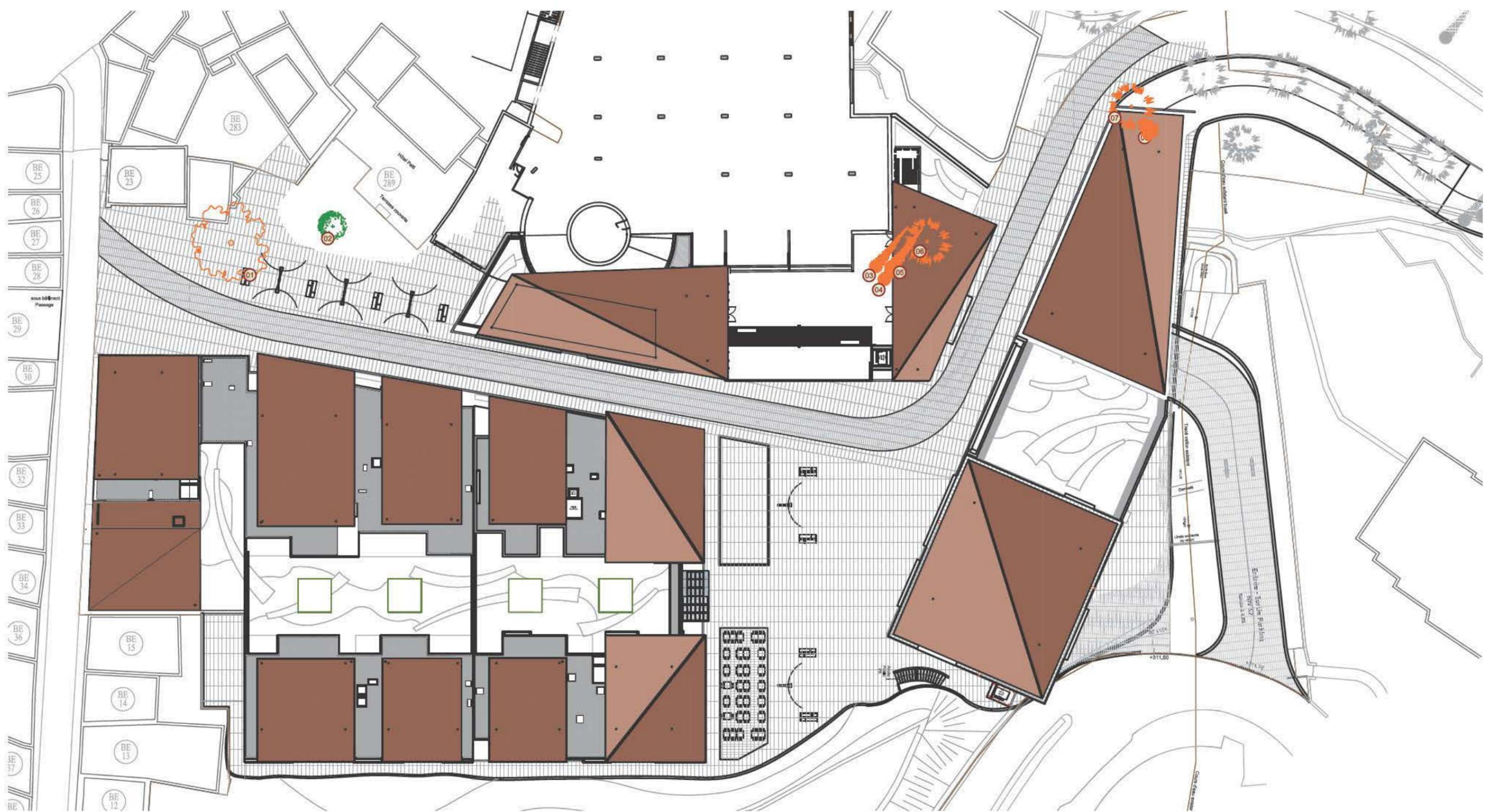


Référence sur plan	Nom latin	Nom français	TAILLE		Etat phytosanitaire	Préconisation / période
			Diamètre du tronc en cm à 1 mètre du sol	hauteur en cm		
01	<i>Platanus orientalis</i>	Platane d'Orient	120	1200	Bon état phytosanitaire général	
02	<i>Olea europae</i>	Olivier	35	350	Bon état phytosanitaire général	Arrêter la taille systématique
03	<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès de Provence	40	700	Bon état phytosanitaire général	
04	<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès de Provence	40	700	Bon état phytosanitaire général	
05	<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès de Provence	40	700	Bon état phytosanitaire général	
06	<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'Alep	90	1300	Bon état phytosanitaire général	Taille de nettoyage à effectuer
07	<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'Alep	100	1500	Bon état phytosanitaire général	Taille de nettoyage à effectuer
08	<i>Cupressus arizonica</i>	Cyprès de l'Arizona	60	900	Sujet dominé par le Pin d'Alep n°07	A abattre

# PC2 - Un plan masse des constructions à édifier ou à modifier

Plan des sujets conservés en place

Nom	Nom scientifique	Numero sur relevé phytosanitaire	Quantité
<b>SUJETS CONSERVES EN PLACE</b>			
Olivier	Olea europae	02	1
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>
<b>SUJETS ABATTUS</b>			
Platane d'Orient	Platanus orientalis	01	1
Cyprès de Provence	Cupressus sempervirens	03-04-05	3
Pin d'Alep	Pinus halepensis	06-07	2
Cyprès de l'Arizona	Cupressus arizonica	08	1
<b>TOTAL</b>			<b>7</b>



# PC2 - Un plan masse des constructions à édifier ou à modifier

## Plan des nouveaux sujets plantés

Nom	Nom scientifique	Numero sur relevé phytosanitaire	Quantité
<b>SUJETS PLANTES</b>			
Olivier	Olea europae		9
<b>TOTAL</b>			<b>9</b>



# PC2 - Un plan masse des constructions à édifier ou à modifier

## Plan masse paysager



# PC2 - Un plan masse des constructions à édifier ou à modifier

## Tableau de gestion du patrimoine arborée

<i>Nom</i>	<i>Nom scientifique</i>	<i>Numéro sur relevé phytosanitaire</i>	<i>Quantité</i>
<b>SUJETS CONSERVES EN PLACE</b>			
Olivier	Olea europae	02	1
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>
<b>SUJETS ABATTUS</b>			
Platane d'Orient	Platanus orientalis	01	1
Cyprés de Provence	Cupressus sempervirens	03-04-05	3
Pin d'Alep	Pinus halepensis	06-07	2
Cyprés de l'Arizona	Cupressus arizonica	08	1
<b>TOTAL</b>			<b>7</b>
<b>SUJETS PLANTES</b>			
Olivier	Olea europae		9
<b>TOTAL</b>			<b>9</b>

La majorité des sujets existants est supprimée.

1 olivier, présent sur la terrasse du restaurant sera conservé.

Les autres sujets ne pouvant être conservés en place en raison du projet, ne peuvent non plus être transplantés car ils sont soit intolérants à la transplantation (conifères) ou de taille trop importante (platane).

9 nouveaux oliviers sont plantés afin de venir dessiner le nouveau projet.

# PC4 - Une notice décrivant le terrain et présentant le projet

## Notice paysagère

Le projet s'inscrit dans un site intéressant de par sa topographie affirmée, mais également par sa situation, aux portes du centre ancien de la ville de Grasse et dans un cadre paysager d'exception. Atout majeur, le grand paysage dialogue avec les nouveaux bâtiments qui s'inscrivent scrupuleusement dans cette topographie, en soulignant le caractère singulier du lieu et en offrant par leur situation rayonnante et leurs toitures-terrasses plantées, de véritables belvédères sur ce paysage.

Le projet se base également sur l'emblématique industrielle grasseoise du parfum, en reprenant le langage des plantes à parfum, et sur le patrimoine naturel oublié du vallon du Rossignol.

A la croisée de la vieille ville et du grand paysage, le projet a pour vocation d'assurer un dialogue entre ces deux entités, une continuité entre un espace bâti dense et une zone ponctuée de végétation. Il reprend ainsi l'articulation typique du centre ancien en réseau de places reliées par des rues piétonnes étroites. La réalisation des toitures-terrasses plantées permet quand la transition vers le paysage des parcs et jardins publics. Le projet s'attache aussi à mettre en avant l'héritage culturel et patrimonial grasseois et l'identité méditerranéenne à travers le choix des végétaux employés.

L'intervention paysagère se situe en hauteur sur les toitures des futurs bâtiments et dans des acrotères. Ces espaces sont réalisées afin d'être vues depuis les futurs appartements. On les aperçoit aussi depuis l'espace public.

Afin d'arroser l'ensemble du site, un système d'arrosage automatique sera installé. Une station météo sera couplée au programmeur d'arrosage automatique afin de limiter les apports en eau d'arrosage.

Deux types d'arrosage seront retenus pour ce projet:

- Un système de robinets d'arrosage pour les apports ponctuels aux plantations ;
- Un système de goutte à goutte pour les massifs arbustifs.

Un paillage sera installé sur l'ensemble des zones plantées afin d'économiser au maximum les apports d'eau de l'arrosage.

Ces massifs permettront de garder la fraîcheur en été afin de limiter l'évapotranspiration et par conséquent l'arrosage.

### a. Les toitures-terrasses

Les toitures plantées reprennent le tracé sinueux d'un cours d'eau, en référence au cours du Rossignol. Un jeu sur la hauteur des végétaux vient accentuer ce tracé. On retrouve ainsi sur la coulée centrale du thym serpolet et de part et d'autres de la toiture de l'îlot Goby une mer d'oliviers en arbustes ponctuée d'olivier en arbre et d'arbusiers. De ces espaces, les feuillages verdoyants et fleuris des plantes grimpantes comme les jasmins, les romarins, ou les ipomées débordent des façades, donnant ainsi un rythme au bâti.

Sur la toiture-terrasse de l'îlot Goby, les plantes disposeront de 80cm d'épaisseur de terre végétale afin de se développer. On peut ainsi y retrouver des oliviers.

Les toitures-terrasses des autres îlots, disposant de 50cm de terre végétale, seront plantées uniquement d'arbustes, de couvre-sols et de plantes grimpantes et retombantes.

### b. L'acrotère de l'îlot Goby

Cette longue jardinière, plantée de plantes à parfums, est un clin d'œil à l'industrie du parfum grasseoise. On y retrouve des jasmins, des rosiers et autres plantes à parfums qui viennent déborder sur les façades, apportant un rythme et un parfum intéressants à la promenade du visiteur.

### c. Végétalisation des façades

La création de ces jardinières en façade permet d'apporter une continuité paysagère le long du projet. Des arbusiers, des chênes verts, des grenadiers et des oliviers en façade créent une partition musicale le long de la rue.



Sur représentation du minéral



Percement de la végétation



Jardinière existante



Jardinière existante

# PC4 - Une notice décrivant le terrain et présentant le projet

## Palette végétale



*Olea europae* / Olivier en arbre



*Olea europae* / Olivier en arbuste



*Westringia fruticosa* / Romarin d'Australie



*Jasminum grandiflorum* / Jasmin de Grasse



*Punica granatum* / Grenadier



*Myrtus communis 'Tarentina'* / Myrthe de Tarente



*Rosmarinus officinalis* / Romarin officinale



*Trachelospermum jasminoides* / Jasmin étoilé



*Quercus ilex* / Chêne vert



*Laurus nobilis* / Laurier noble



*Pittosporum tobira 'Nana'* / Pittosporum nain



*Rosa banksiae* / Rosier de Banks